



SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Bouenguidi Sports: la solidarité et l'esprit de groupe ont prévalu

Willy NDONG Libreville/Gabon

U lendemain du tirage au sort des préliminaires des compétitions interclubs, saison 2020-2021, le 9 novembre dernier, personne ne vendait cher la peau de la formation de Bouenguidi Sports. Et pour cause, sans championnat depuis neuf mois, sans expérience continentale, en plus d'avoir un effectif "rachitique", les carottes semblaient quasiment cuites pour la formation kouloise, qui débutait les préliminaires de la Ligue africaine des champions en Zambie, face à l'équipe des Forest Rangers, créée en 1975. Mais c'était sans compter avec le dynamisme du jeune président du club, Jean-Fernand Bidona.

"Cette compétition africaine était une vraie gageure pour nous. D'autant plus que nous étions à notre première expédition africaine, en quatre ans d'existence. Il fallait donc nous adapter à la nouvelle configuration. Il fallait commencer par recruter. Nous avons commencé par

le gardien de but, puis l'attaque et la défense. Après cette étape, il fallait qu'on se prépare. À cet effet, après avoir fait passer les tests du coronavirus à l'ensemble de l'équipe, je les ai mis en casernement. Nuit et jour, nous avons travaillé du côté du PK 27 avec un nouvel entraîneur. Et j'avoue que si nous n'étions pas rentrés en casernement deux mois avant cette rencontre, sans championnat, on aurait pu être ridicule. Mais cela n'a pas été le cas", a fait observer le président du club. Ainsi, sur le terrain, à Ndola, au match aller, malgré le fait d'avoir joué à onze durant toute la partie, les joueurs de Bouenguidi Sports ont fait preuve d'une solidarité exceptionnelle. Convaincus qu'il y avait un coup à jouer. "Nous sommes à notre première participation. Nous n'avons donc rien à perdre, mais tout à gagner. Nous allons donc jouer en Zambie sans pression aucune. Tout en nous faisant plaisir", nous confiait à la veille du match

de Ndola, le portier de Bouenguidi Sports, Dallian Gislain Toung Allogho. Solidaires et concentrés, les joueurs koulois vont ramener un nul prometteur de leur expédition zambienne. Et samedi dernier, contre le même adversaire, les Gabonais vont se faire plaisir en remportant la partie sur le score de 2-0. Une qualification méritée sur l'ensemble des deux matchs. Solidarité, ténacité et esprit de groupe, tels sont les éléments qui ont



Après l'euphorie de la victoire, les choses sérieuses commencent.

de se qualifier pour le tour suivant. Contre Mazembe,

donc permis à cette équipe à Libreville, le 22 décembre prochain, Bouenguidi devra absolument élever le niveau pour espérer bousculer cet "ogre" continen-

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL

Date de lancement 3 décembre 2020 Appel à manifestation d'intérêt : N° 06/MER/CDC/2020

Sélection d'un Commissaire aux Comptes Nom du projet

Source de financement Fonds propres Budget 2021

Par le présent appel à manifestation d'intérêt, la Caisse des Dépôts et Consignations propose d'arrêter une liste restreinte des Commissaires aux Comptes qualifiés qui seront appelés à soumissionner pour une mission de Commissariat aux Comptes.

2. PARTICIPATION

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux bureaux d'études nationaux qui ne sont pas concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

3. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions de l'article 89 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent comprendre les éléments suivants :

- une déclaration de manifestation d'intérêt signée du représentant du consultant faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité et les pouvoirs qui lui sont délégués;
- les documents arrêtant la constitution ou le statut, le lieu d'enregistrement et le domicile légal de la société. Ces documents comprennent l'agrément de commerce ou registre de commerce ;
- une attestation de non faillite délivrée par le tribunal compétent du lieu du siège social du consultant et datant de moins de trois (3) mois;
- une attestation d'imposition prouvant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année
- une attestation CNSS du trimestre précédent;
- un relevé d'identité bancaire;
- Liste du matériel ;
- La liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives et leurs CV signés ainsi qu'une copie des diplômes traduits et authentifiés par l'autorité compétente;
- Les références générales et spécifiques du cabinet dans le domaine concerné par l'appel à manifestation d'intérêt (joindre les fiches projets précisant la valeur en FCFA des prestations réalisées)
- La liste des sous-traitants, le cas échéant.

Les cabinets peuvent s'associer et présenter une candidature unique. Pour cela, ils doivent présenter un accord de groupement entre bureaux. Cet accord doit préciser le statut juridique, le chef de file du groupe, le rôle et les titres de chaque membre. Chaque membre doit, par ailleurs, produire les pièces demandées ci-dessus.

Ils ne doivent comporter aucune proposition financière et présentés en un original être

et 4 copies.

5. CRITERES DE PRESELECTION

Les candidatures seront examinées suivant les critères cidessous

- le candidat doit justifier d'une expérience de plus de 15 ans dans les prestations similaires;
- le candidat doit justifier des moyens matériels, techniques adéquats et d'un personnel clé en adéquation avec la mission;
- le candidat doit justifier d'un chiffre d'affaires moyen de cent millions, pendant les cinq dernières années;
- le candidat doit justifier d'une capacité financière lui permettant de démarrer l'exécution des prestations dès la notification du marché (joindre les documents attestant l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, etc.);
- le candidat ne doit pas avoir d'antécédent de non-exécution de marché. Le soumissionnaire doit établir qu'il a exécuté et achevé tous les marchés obtenus pendant au moins les trois (3) dernières années, et qu'il n'a pas de litige qui lui soit imputable en cours avec l'Administration.

6. DATES LIMITES DE DEPÔT DES OFFRES, LIEU DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES PLIS

dossiers d'appel à manifestation d'intérêt doivent être adressées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 22 décembre 2020 à 10 heures. Les plis seront ouverts en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à la même date à 14heures 30minutes.

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS B.P. 8820 Libreville GABON Tél: 011 77 01 15

L'Administrateur Directeur Le Directeur Général des Marchés Général **Publics** Engine Penafort MINIS CON ANT Patricia Danielle-MANON